

# Annonces de Darmanin : discours de la méthode ou oraison funèbre ?

Le ministre Gérard Darmanin, deux jours après le discours d'Emmanuel Macron à Versailles devant le congrès, a présenté aux directeurs des administrations de Bercy les perspectives et les plans du gouvernement pour « moderniser » l'administration, la faire entrer « dans le XXI<sup>ème</sup> siècle, au service d'un nouvel État providence ».

Aller vite en effet, pour contrer « l'impatience » des français (lesquels ?), et peut être aussi pour désamorcer le fort mécontentement provoqué par les fuites, quelques jours avant dans le quotidien les Échos puis par Le Monde .

L'annonce par ces journaux d'une violente attaque, notamment contre les Finances Publiques avait surpris plus d'un observateur, y compris auprès des plus forts soutiens du gouvernement.

Qu'en est-il donc de ces annonces, et l'intention affichée du président de réimplanter l'Etat dans les territoires se matérialise-t-elle au travers des annonces de Darmanin ?

Réponse : « *Je souhaite donc engager un vaste mouvement de déconcentration des services de l'administration fiscale (...) Nous allons réimplanter dans les régions une partie des services qui sont actuellement en Île-de-France, et dans les territoires ruraux et péri-urbains ceux qui sont dans les métropoles. J'ai demandé au Directeur de la DGFIP de me proposer cette réorganisation* ».

Pourquoi ? « *quand on sait que le premier poste de dépense de la DGFIP est l'immobilier et les frais postaux, nous avons là une fantastique occasion de rationalisation. (...) faire des économies d'échelle importantes sur l'immobilier de l'État que nous soyons propriétaires ou locataires* ».

Une constante dans ce discours, sans surprise pour nous : surtout ne pas évoquer les besoins réels de la population, si ce n'est pour les fantasmer, les travestir et les retourner pour en faire un alibi à la politique de l'État en matière de services publics.

« *La numérisation doit profiter à tous les territoires et favoriser la proximité avec les usagers dans tout le pays* ». Gageons là que nous aurons, là où c'est possible une certaine proximité numérique de la population avec ses services publics.

On n'oublie pas, au passage la promotion des Maisons de Services Au public (MSAP), sans plus de précisions.

Le ministre a fixé pour les six prochains mois

- La mise en œuvre du Prélèvement À La Source pour la DGFIP (comme « *seul et unique objectif* » !)
- La lutte contre le tabac illicite pour la douane
- La sincérisation de nos comptes pour la direction du budget.

## Et les autres missions ?

Dans les 18 mois, la DGFIP assurerait le recouvrement de la quasi-totalité des taxes de l'État. La douane conserverait le recouvrement des taxes en lien avec ses missions de contrôle des flux.

D'ici 2022, le ministre veut créer une agence unique de l'ensemble du recouvrement à la fois État et social.

En parallèle, il entend « simplifier » les missions. Au programme notamment : l'allègement des procédures avec les collectivités locales. Un objectif qui doit se concrétiser avec la mise en place du compte financier unique, quelle que soit la taille de la collectivité concernée. Cette innovation, qui doit réunir en un seul document, à la fois le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public, « *doit être engagée dès les prochains textes financiers* ». En outre, des agences comptables seront expérimentées pour les plus grandes collectivités dès 2020. De fait, ces deux réformes aboutissent à la fin de la séparation ordonnateur-comptable.

Et le ministre de conclure « *Il serait illusoire de croire qu'elles ne s'accompagneront pas d'une baisse de l'emploi public, tant nous allons changer la nature de nos missions et gagner en efficacité. Mais aussi parce que la réduction de l'emploi public est un engagement du Président*

de la République. Je sais qu'il y a des inquiétudes. Je voudrais ici vous dire que la DGFIP ne connaîtra pas un sort différent des autres administrations de l'État et que l'accompagnement social sera aussi important que le souci d'économie de nos services attendu par nos concitoyens. Au titre de cet accompagnement, nous avons évoqué avec le Premier ministre le 1er février dernier la mise en place de plans de départ volontaires : dans cette expression tous les mots comptent. Mais nous

prenons les choses dans le bon ordre : d'abord les missions, ensuite les moyens et les effectifs. »

Si le ministre n'évoque pas le chiffrage des suppressions d'emplois, tout en rappelant la nécessité d'en faire, c'est pour donner l'illusion de la rationalité de ces suppressions : « **d'abord les missions, ensuite les moyens et les effectifs** ». **Ça semble en effet, tout ce qu'il y a de plus objectif, mais ne nous laissons pas bernier : qui décide des missions ?**

## **Il manque une étape essentielle et première pour la CGT : les besoins.**

**C'est pour répondre aux besoins (en constante augmentation, on le constate tous) qu'il faut définir les missions, puis les moyens pour les accomplir... pas l'inverse.**

**Nous ne sommes pas dupes de ce tour de passe-passe, et nous nous battons, tous ensemble pour gagner des moyens pour accomplir les missions qui répondent aux besoins.**

*Pour résumer: le transfert de missions de recouvrement de la douane vers la DGFIP puis la création d'une agence fusionnant le recouvrement fiscal et social.*

*La quasi-disparition de l'accueil et de la présence de nos administrations sur le territoire, avec en échange pour les territoires désertés par les services publics une délocalisation de service de direction, ou centralisés, ce qui permettra au passage des économies immobilières mais ne répondra en rien aux besoins des populations sur place.*

*Et pour nous, agents des finances, des déplacements forcés (le ministre n'en parle pas mais évoque des mesures « sociales » pour y faire face) et un plan de départ « volontaires ».*

*Ce plan avait été annoncé par le ministre en février, et il avait tenu à préciser que ce n'était pas open bar mais à destination des agents touchés par une restructuration, il s'agit donc bien d'un plan de départ pour les volontaires désignés d'office.*

## **Bulletin d'adhésion**



Nom :

Prénom :

Grade :

échelon :

temps partiel : %

Mail :

Poste ou service :

Date :

Signature :

(à remettre à un militant ou envoyer à CGT finances publiques - CS 72102 35021 RENNES cedex)